



#Maroc\_Les\_oasis\_de\_Tata\_Tinghir\_Figuig\_et\_Imlchil\_Amellago bénéficient de 500.000 euros

#Maroc\_Les\_oasis\_de\_Tata\_Tinghir\_Figuig\_et\_Imlchil\_Amellago bénéficient de 500.000 euros Pour minimiser les pertes enregistrées dans la chaîne de valeur des filières de la datte, de la figue et de la pomme, le Maroc a bénéficié d'un financement de 500.000 euros. Les oasis de Tata, Tinghir, Figuig et Imlchil-Amellago ont été identifiées pour la réalisation de ce projet financé par la Principauté de Monaco avec l'assistance technique de la FAO. Les pertes alimentaires sont indifféremment enregistrées lors de la récolte, l'entreposage et le transport des produits agricoles vers le consommateur final. En l'absence de mesures précises, la FAO parle du tiers de la récolte finale qui est perdu en moyenne à travers le monde pour différentes spéculations, ce qui représente environ 1,3 milliard de tonnes perdues par an. Selon la FAO, au niveau mondial, 45% de la production de fruits et légumes sont gaspillés par an, 45% de la production de fruits et légumes, 30% des céréales, 35% des produits de la mer, 20% du lait et 45% des tubercules. L'accord passé entre le Maroc, la FAO et la Principauté de Monaco porte sur le projet «Appui à la réduction des pertes et gaspillage alimentaires pour les filières des dattes, pommes et figues dans les systèmes oasisiens du Maroc» qui sera mis en oeuvre dans les oasis de Tata, de Tinghir, de Figuig et d'Imlchil-Amellago. Les 500.000 euros, montant de l'accord, serviront, selon le communiqué de la FAO, à améliorer la gestion de la connaissance et l'innovation sur les pertes alimentaires et à contribuer à l'augmentation du revenu des acteurs des filières en investissant dans des systèmes



alimentaires efficaces adaptés aux environnements spécifiques de chaque oasis ciblée par le projet. Il s'agira également de capitaliser les bonnes pratiques de production, de récolte, de gestion post-récolte, de conditionnement, de transformation et de commercialisation. Ce financement n'est qu'une partie d'un ensemble de projets qui lient le Maroc et l'Organisation onusienne qui ont ratifié, en 2017, la Programmation-Pays 2017-2020 dotée de 37 millions de dollars. Dans ce cadre, trois priorités ont été identifiées : le développement durable des systèmes alimentaires et forestiers, la gestion intégrée des ressources naturelles et des espaces fragiles face au changement climatique et le développement de la coopération Sud-Sud pour parvenir à la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et gérer durablement les ressources naturelles. Le 28 juin 2019 Source web Par : le matin